



Pour publication immédiate : 30/05/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA DISPONIBILITÉ DE PRÈS DE  
38 MILLIONS DE DOLLARS POUR PROTÉGER  
LES TERRES AGRICOLES DE NEW YORK**

***L'État consacre le niveau de financement le plus élevé de l'histoire pour  
accélérer la protection de précieuses terres agricoles à risque***

***Les droits d'achat préemptifs font désormais partie des coûts admissibles***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que près de 38 millions de dollars sont maintenant disponibles dans le cadre du programme de subventions pour la protection des terres agricoles (Farmland Protection Implementation Grant) afin d'aider les agriculteurs de New York à protéger leurs précieuses terres agricoles à risque. Depuis l'entrée en fonction du Gouverneur Cuomo, l'État a donné un nouvel élan au programme et engagé des investissements historiques, y compris le doublement du financement de la dernière phase de l'année dernière, permettant ainsi au programme de recevoir le financement le plus élevé de son histoire.

« En investissant dans la viabilité et la croissance des terres agricoles de New York, nous protégeons un important moteur économique pour les communautés de tout l'État tout en offrant des possibilités de croissance à notre secteur agricole », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Cette contribution financière sans précédent de 38 millions de dollars destinée à la préservation des terres permettra de s'assurer que les vastes terres agricoles de New York sont utilisées à des fins agricoles et demeurent protégées pendant des générations. »

Les municipalités, les comtés, les districts de conservation des sols et des eaux (Soil and Water Conservation Districts) ainsi que les fiducies foncières sont admissibles à des subventions individuelles pouvant atteindre 2 millions de dollars pour aider à compenser les coûts des projets de servitude environnementale afin de protéger les terres agricoles viables contre leur transformation en un usage non agricole. Le programme de subventions pour la protection des terres agricoles est financé par le Fonds de protection de l'environnement (Environmental Protection Fund) de l'État de New York, qui a été inclus dans le budget de l'État de 300 millions de dollars pour la troisième année consécutive. La date limite de présentation des demandes est fixée au 31 août 2018 et l'Appel d'offres (Request for Proposals) est disponible à l'adresse [www.agriculture.ny.gov/RFPS.html](http://www.agriculture.ny.gov/RFPS.html).

« La protection de nos terres agricoles est vitale à la croissance continue du secteur agricole de New York », **a déclaré la Lieutenante-Gouverneure Kathy Hochul.** « Nos fermiers offrent des produits de classe mondiale aux consommateurs des communautés de New York et d'ailleurs. Nous nous engageons à protéger et à soutenir l'agriculture grâce à des investissements importants afin d'élargir les possibilités et de permettre au secteur de continuer à prospérer. »

Depuis l'entrée en fonction du Gouverneur en 2011, l'État a investi plus de 62 millions de dollars dans 82 projets de protection des terres agricoles dans tout l'État. Cette possibilité de financement s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'État à fournir une aide financière et technique pour la protection des terres agricoles sur un cycle prévisible de deux ans. Les précédentes mesures de rationalisation du Département de l'Agriculture et des Marchés de l'État de New York (New York State Department of Agriculture and Markets) ont permis de réduire considérablement le temps nécessaire à l'achèvement des projets.

Cette année, afin d'explorer de nouveaux outils pour préserver les terres à des fins de production agricole, l'État a inclus les droits d'achat préemptifs parmi les coûts admissibles, lesquels peuvent être partiellement couverts par le programme de subventions. C'est la première fois que l'aide financière de l'État peut être utilisée pour couvrir ce coût de projet admissible.

Le Département a fixé certains critères pour guider l'utilisation de cette disposition unique de servitude dans les projets subventionnés. Les droits d'achat préemptifs permettent aux terres agricoles de demeurer en production active et d'être vendues à d'autres agriculteurs à leur valeur agricole. Certaines conditions doivent toutefois être remplies pour que les candidats admissibles puissent utiliser la subvention pour ces droits d'achat, ce qui donnera également la possibilité à de nouveaux agriculteurs ou débutants d'acquérir des terres.

**Le Commissaire à l'Agriculture de l'État de New York (New York State Agriculture), Richard A. Ball, a déclaré :** « Le Département a fait de grands progrès en améliorant la collaboration régionale sur ses programmes de préservation des terres agricoles et en veillant à ce que le programme de protection des terres agricoles aille de l'avant. Nous sommes heureux de mettre à disposition près de deux fois plus de fonds cette année que les années précédentes et nous nous sommes engagés à préserver notre assise territoriale, qui non seulement conserve les terres agricoles de l'État pour nos futurs agriculteurs new-yorkais, mais aussi contribue à la protection de notre environnement ».

**La Présidente du Comité de l'agriculture du Sénat (Senate Agriculture Committee), Patty Ritchie, a déclaré :** « Si nous souhaitons encourager la croissance continue de ce secteur de premier plan de New York, nous devons nous assurer de la disponibilité des terres pour les agriculteurs qui travaillent dur et pour ceux qui cherchent à s'engager dans l'agriculture, en particulier nos jeunes. J'ai été heureux de plaider en faveur de cet important financement et je sais qu'il aidera à conserver des terres agricoles vitales et essentielles au secteur agricole d'aujourd'hui et de demain ».

**Le Président du Comité de l'agriculture de l'Assemblée (Assembly Agriculture Committee), Bill Magee, a déclaré :** « Les terres agricoles de l'État de New York sont essentielles au bien-être des économies locales de nos communautés rurales, et il est

de notre responsabilité d'aider à maintenir leur capacité à fournir et à contribuer à la fourniture des services, des biens et des produits dont nous avons besoin. Le programme de subventions pour la protection des terres agricoles nous aide à conserver des terres agricoles viables, de façon à permettre aux fermes locales de continuer à rester fortes et productives dans nos communautés ».

**Le Directeur de l'American Farmland Trust de l'État de New York, David Haight, a déclaré :** « La protection de nos terres agricoles les plus productives et les plus résistantes revêt une importance pour garantir la culture des produits alimentaires à New York pour les générations à venir et pour lutter contre le changement climatique. Ces fonds publics se sont également révélés être une stratégie déterminante pour aider les familles agricoles à céder leurs fermes à une nouvelle génération d'agriculteurs. Nous félicitons le Gouverneur Cuomo et l'Assemblée législative de l'État d'avoir pris un engagement financier aussi important pour aider les agriculteurs à protéger leurs terres de façon permanente et à faire en sorte que les projets financés soient achevés dans les plus brefs délais ».

**Le Président du Bureau agricole de New York (New York Farm Bureau), Dave Fisher, a déclaré :** « L'objectif de la subvention pour la protection des terres agricoles est de maintenir les agriculteurs en activité. La pression du développement est l'un des problèmes auxquels l'agriculture new-yorkaise est confrontée, et la dernière phase de financement est un outil important qui aidera les agriculteurs à préserver les terres agricoles pour la nouvelle génération et à réinvestir dans leurs entreprises familiales ».

La phase 16 du Programme de protection des terres agricoles s'inscrit dans la poursuite des efforts de préservation des terres déployés par l'État de New York. Plus tôt cette année, le Département a annoncé la disponibilité de 5,5 millions de dollars grâce à deux nouvelles possibilités de subvention, qui avaient préalablement été annoncées dans le discours du gouverneur sur l'état de l'État de 2017, visant à contribuer au maintien de la production des terres agricoles. Le financement aidera les candidats à la subvention à couvrir les coûts associés à l'obtention et à l'administration d'un Projet de convention d'option (Option Agreement Project). En outre, il aidera les agriculteurs à identifier les terres disponibles grâce à l'établissement d'inventaires fonciers locaux, servira à informer les propriétaires fonciers des programmes et des possibilités pour protéger leurs propriétés contre leur transformation en usage non agricole, et permettra d'intensifier les efforts de sensibilisation afin de mieux mettre en contact les propriétaires fonciers consentants avec les agriculteurs intéressés à louer ou à acheter leurs propriétés en vue de la production agricole.

Toutes les propositions de projets de protection des terres agricoles doivent être envoyées par voie électronique via le Portail des subventions de l'État de New York (New York State Grants Gateway). Pour en savoir plus sur le Portail des subventions, veuillez consulter le site <https://grantsgateway.ny.gov>.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)